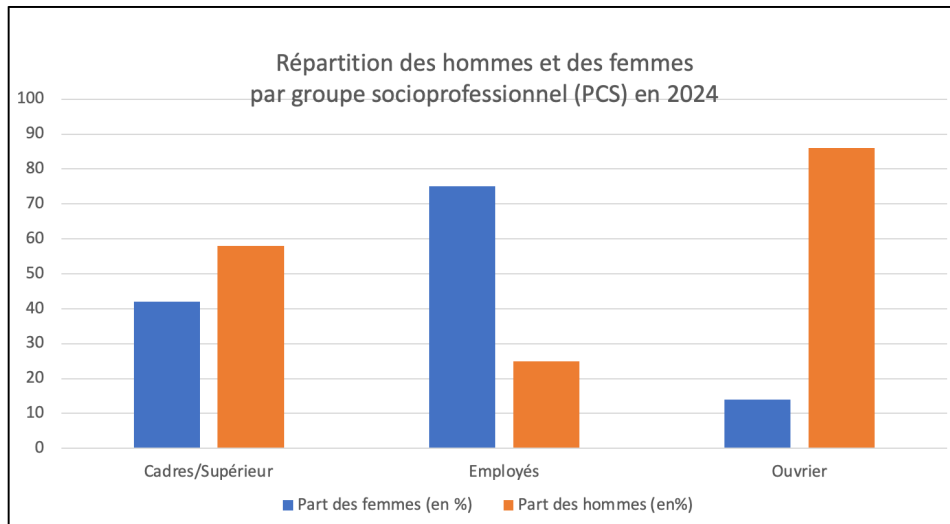


SES – Étude d'un Document Statique ou Graphique**Les Répartition des hommes et des femmes selon les groupes socioprofessionnels (PCS) en 2024 (Diagramme en barres)****Document :**

Source : INSEE, 2024

Question 1 : Comparez la proportion de femmes au sein de la population des employés et des ouvriers.

Réponse : Selon l'INSEE, en 2024 en France, les femmes représentaient 75 % de l'ensemble des employés, alors qu'elles ne constituaient que 14 % de la population des ouvriers. Les femmes sont donc surreprésentées chez les employés (environ 5,3 fois plus représentées que chez les ouvriers).

Question 2 : À l'aide du document et de vos connaissances, montrez que le marché du travail reste sexué.

Réponse : Le marché du travail subit une forte ségrégation horizontale et verticale. La ségrégation horizontale (choix des métiers) est visible par la concentration des femmes dans la PCS des employés, liée à la socialisation de genre qui oriente les femmes vers les métiers du soin, du secrétariat et du service (prolongement des rôles domestiques). À l'inverse, le secteur industriel et technique (ouvriers) reste massivement masculin. La ségrégation verticale (le "plafond de verre") transparaît à travers la sous-représentation des femmes chez les cadres (42 %), malgré leur réussite scolaire supérieure en moyenne à celle des hommes.